

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

CIRCULAIRE

Bruxelles, le 1er février 2002

Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisés par la Communauté française.

Pour information :

Aux membres du service d'inspection ;
Aux centres P.M.S organisés par la Communauté française ;
Aux organisations syndicales ;
Aux associations de parents.

Objet : la gestion optimale du temps et des ressources en relation avec l'école.

Le 26 juin 2000, j'adressais aux chefs des établissements d'enseignement secondaire et spécial organisés par la Communauté française une circulaire intitulée « *La gestion optimale du temps et des ressources en relation avec l'école* ».

La pénurie d'enseignants qui fait des dégâts en ce début d'année m'amène à reprendre un certain nombre de propositions que je développais à cette époque.

Je vous demande de relire cette circulaire.

Répondre à la pénurie par la concentration d'élèves dans la salle d'étude n'est pas une solution si le travail n'y est pas organisé. C'est pourquoi je rappelle l'urgence de développer une **pédagogie de la recherche autonome**. Les bibliothèques (celles de l'école et les bibliothèques publiques) et le centre cybermédia sont des outils majeurs au service de cette pédagogie.

En vous communiquant la synthèse de l'enquête PISA en décembre dernier, j'insistais sur la nécessité de remettre la lecture au centre de nos préoccupations. Je visais plus particulièrement le premier degré. J'étends aujourd'hui le propos aux trois degrés. Lecture - plaisir ou lecture - recherche, les deux fonctions de la lecture fournissent une occasion d'occuper positivement le temps libéré par les absences de professeurs qu'il nous est trop souvent impossible de remplacer.

Je reviens donc aux propositions que je vous adressais le 26 juin 2000.

S'agissant des centres cybermédia, je voudrais insister sur le fait qu'ils ne sont pas exclusivement réservés aux cours d'informatique. Leur accès doit être ouvert à des recherches effectuées dans le cadre d'autres disciplines. Je vous demande d'y être attentifs.

*

*

*

La mise en oeuvre d'une pédagogie de la recherche autonome s'appuyant sur les moyens classiques - livres et manuels - et sur les NTIC me paraît devoir être la réponse la plus urgente et la plus durable à un problème dont la solution risque de se faire attendre.

Je rappelle encore ce passage de la circulaire de juin 2000 : «... je suggère que pour chaque progression dans la matière, le professeur tienne prête **une liste de recherches** qu'il préconise de mener dans des manuels, des ouvrages, des sites de recherches.

La liste propre à chaque professeur et/ou équipe pluridisciplinaire de l'établissement, de même que celle élaborée par les inspecteurs et les chargés de mission du CAF seront communiquées aux élèves et aux éducateurs ».

Nous nous entretiendrons de cette situation lors d'une rencontre que je vous proposerai dans le courant du mois de février.



Pierre HAZETTE
ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial.